

TOURNOI DÉPARTEMENTAL AVEC CLASSEMENT INTÉGRAL

FOURAS LES BAINS MERCREDI 1er MAI 2019

1. Le tournoi est homologué départemental sous le N°1021/2018-D
2. Le tournoi se déroulera le mercredi 1 mai au complexe sportif « Roger Rondeaux », rue du trop tôt venu, à Fouras.
3. Un joueur (se) ne peut s'inscrire que dans 2 tableaux (un le matin et un l'après-midi)
4. Le tournoi est réservé aux joueurs de classement départemental soit au classement inférieur à 13. La compétition débutera à 10h.
5. 2 tableaux le matin à 10h : A- 500 à 699 et B- 700 à 1299 ; 2 tableaux l'après-midi à 14h30: C - non-classés (500) - non-licenciés et D- 500 à 999
les résultats du tableau 500 non-licenciés ne seront pas enregistrés
6. Le nombre d'engagés est limité à 64 par tableau. Si le nombre est supérieur à 64, les 64 premières inscriptions seront retenues.
7. Le Juge-Arbitre du tournoi sera Alain MASSON (JA3) assisté de Jean-François EGRETAUD (JA3) et de Thomas LE BARRIER (JA1)
8. Les inscriptions se font en ligne sur le site web du club : www.cp-fouras.fr ou par courriel : martin_jean-paul@orange.fr ou par SMS au 06.08.98.98.19 . Le joueur n'est inscrit que lorsqu'il a reçu une confirmation par courriel
Le paiement de l'inscription (6€ par tableau) se fait le jour du tournoi.
9. Les joueurs doivent confirmer leur participation 30 minutes avant le début de leur tableau. Le classement pris en compte est celui figurant sur la licence de la phase 2.
10. Les inscriptions sont reçues jusqu'au mardi 30 avril à 20h pour les tableaux A et B et jusqu'au mercredi 1er mai 12h pour les tableaux C et D
11. Les tableaux sont constitués par le JA principal dès la fin des inscriptions.
12. Le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel.
13. Il n'y aura pas d'interruption entre 12H et 14H.
14. Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 si il y a moins de 32 joueurs dans le tableau ou par élimination directe si il y a plus de 32 joueurs .
Dans les deux cas la compétition se disputera sous forme de classement intégral. Chaque joueur est assuré de jouer un minimum de 5 parties par tableau (sauf forfait d'un de ses adversaires). Toutes les rencontres se joueront en 3 manches gagnantes. Le tournoi se disputera sur 21 tables.
15. Les balles plastiques seront fournies par le club organisateur.
16. Des chaussures de sport sont obligatoires pour jouer dans les salles.
17. Récompenses pour les 4 premiers de chaque tableau qui seront tenus de se présenter sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire, toute absence valant renoncement aux récompenses.
18. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.
19. Une buvette proposant cafés, boissons, sandwiches, assiette d'huîtres, hot-dogs, etc...sera ouverte durant la durée du tournoi

La participation au tournoi implique l'acceptation des articles du règlement.